

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot et Garonne

Nombre de membres en exercice :
15

Nombre de membres

Présents : 13

Excusés : 2

Pouvoirs : 2

Votants : 15

Absents : 0

Date de la convocation :

Le 24.01.2023

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

Séance ordinaire du 31 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente-et-un janvier à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune
régulièrement convoquée s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi,
dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Dominique SAVARIAUD,
Michel WALTER, Ulysse SUC, Willy LORENZON, Michel
DUBAUX, Antoine ZANOTTO, Christian MICHELET et Éric
FORESTIER.

Mmes Françoise JORREY, Laurence
TOUMEYRAGUES, Sandra BARBE et Laure BRAQUEHAIS.

Excusés : Mesdames Estelle ASPART et Delphine SCHWARTZ.

Pouvoirs : Madame Estelle ASPART à Monsieur Christian MICHELET,
Madame Delphine SCHWARTZ à Monsieur Michel WALTER.

Absent :

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Devis de SC CHARPENTE pour l'extension du local de pétanque

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée le devis établi par la SARL SC CHARPENTE pour
l'extension du local de pétanque afin d'en sécuriser les accès tel que détaillé ci-dessous :

Montant HT : 8 364.00 €

TVA : 1 672.80 €

TTC : 10 036.80 €

Le Conseil municipal,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

ACCEPTE le devis de la SARL SC CHARPENTE pour un montant de 10 036.80 € TTC

Adopté à 15 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme
Certifiée exécutoire après transmission le :
Publiée le 02.02.2023

Le Maire,

Daniel BORDENEUVE

